

*Essai transformé
pour Hugo
Dupont.* p. 4

*Alsace-Lorraine
libérée.*
p. 6

*L'aérodrome
à 40 ans.* p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°254 . SEPT-OCT 2018



Grand format **P. 8**

PÉDALEZ FUTÉ !

bourgénbresse.fr



SERGE BUATHIER

L'ÉTÉ EN FÊTE



SUCCÈS FOU POUR
COULEURS D'AMOUR

SERGE BUATHIER



CHAMPIONS DU MONDE !

SÉBASTIEN TOURNIER

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Essai transformé pour Hugo Dupont.
- 5 Anna Quenet, graine de championne.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Alsace-Lorraine libérée.

GRAND FORMAT.

- 8 Pédalez futé à Bourg !

PETITS FORMATS.

- 12 L’accessibilité fait son chemin.
- 15 Rentrée sur les bancs de l’école.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 L’aérodrome a 40 ans, l’épopée des airs.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.



SERGE BUATHIER

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PARTAGEONS L’ESPACE

La pratique du vélo se développe fortement à Bourg-en-Bresse : c’est positif !

Pour autant, nos comportements doivent évoluer : chaque jour, je croise des cyclistes de tous les âges qui circulent sur les trottoirs (et pas seulement des enfants de moins de 8 ans qui y sont tolérés à faible allure), manquant à chaque instant d’accrocher un piéton. De même, chaque jour, des automobilistes pressés de boire un café ou de « faire juste une course » stationnent sur les trottoirs ou sur les pistes cyclables, contraignant ainsi des personnes circulant en fauteuil roulant, à vélo ou avec une poussette à poursuivre leur chemin sur la chaussée. Comment imaginer que l’espace public fonctionnera correctement si chacun fait ce qu’il veut sans respect de l’autre et des règles ? Certains me répondront que se garer en ville « relève du casse-tête ». Nos 7 500 places de stationnement, dont 700 places en zone orange à forte rotation de véhicules, nos 120 arrêts-minutes en cœur de ville seraient insuffisants ? Les taux de fréquentation nous prouvent le contraire, puisque le parc de stationnement n’est jamais saturé. Se garer en centre-ville n’est donc pas si compliqué, pour peu que l’on soit disposé à marcher quelques dizaines de mètres ou trois minutes.

D’autres me rétorqueront que circuler à vélo à Bourg « relève du parcours du combattant ». Avec ses 50 kilomètres de voies aménagées pour les cycles (soit 30 % des voiries totales), la création de nouveaux modèles de voiries en « chaussées partagées », ses abris vélos, sa signalétique, Bourg arrive 6^e ville moyenne au Baromètre national de la cyclabilité.

C’est vrai, je ne le nie pas, il reste du chemin à faire, que ce soit en matière d’entretien des voiries, de marquages ou de rénovation des espaces publics, mais nous y travaillons en investissant chaque année plus d’un million d’euros. Il reste aussi du chemin à faire dans nos comportements, afin que les différents usages de la chaussée se fassent dans des conditions apaisées et respectueuses. Alors, partageons l’espace intelligemment !

La Quinzaine citoyenne revient en octobre. L’occasion pour les Burgiens de s’informer sur les projets en cours, mais aussi de s’exprimer et d’interroger l’équipe municipale. Retrouvez les dates et les lieux de réunion dans votre quartier sur www.bourgenbresse.fr



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. **Rédacteur en chef :** Baptiste Monnot. **Journalistes :** Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. **Photo Une :** Serge Buathier. **Service communication :** Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourgenbresse.fr. **Conception :** *Le Magazine*. **Préresse :** Anne Claudel. **Impression :** Estimprim. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 27 000 exemplaires. **Dépôt légal :** ISSN-0767-967X. **Magazine lu par la Bibliothèque sonore.** Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.



« Quand on a la chance de vivre de sa passion, on se doit de bien faire. »

Hugo Dupont

ESSAI TRANSFORMÉ

Avec l'USB, Hugo Dupont renoue avec la Pro D2. Celui qui évolue au poste d'arrière de l'équipe burgienne vit son parcours de joueur professionnel comme une expérience de vie en accéléré.

Bie Express'

1988 Naissance à Échirolles (Isère)

2012 Champion de Pro D2 avec Grenoble

2015 Arrivée à l'Union Sportive Bressane

2018 Montée en Pro D2 avec l'USB

C'est à Échirolles où il a grandi qu'Hugo a rencontré le rugby. La faute à la maison familiale qui jouxtait le stade ou à cette maîtresse d'école qui lui a préconisé un sport collectif pour sortir de sa réserve. Sitôt les crampons chaussés, il est passionné, entraînant dans son sillage son frère cadet. Hugo jouera dans l'équipe junior de Grenoble puis rejoindra l'équipe première où il vivra la montée du club en Pro D2 en 2012 avant de partir à Romans puis de rejoindre Bourg en 2015. « Quand on a la chance de vivre de sa passion, on se doit de le faire bien. Le rugby m'a permis d'avancer en tant que personne, de m'épanouir, de comprendre ce que je voulais faire, avec qui et comment je voulais travailler, il m'a aussi appris à rebondir après l'échec », estime Hugo qui vit le rugby comme un accélérateur d'expériences de vie. La montée de l'USB en Pro D2, il l'a vécue comme une quête et garde en mémoire l'état de confiance dans

lequel se trouvait l'équipe dans les phases finales. « Les relations humaines et les valeurs qu'on y met sont importantes au rugby comme ailleurs. » La Pro D2 est un challenge excitant. « L'ossature de l'équipe est la même et l'intégration des nouveaux s'est faite dans la continuité. On va jouer plus de matchs, rencontrer des équipes qui visent le Top 14 et ce sera plus dense. Il y aura le derby contre Oyonnax qui va faire plaisir à notre public toujours fidèle et nombreux. » L'objectif d'Hugo pour cette saison ? Prendre du plaisir à jouer et être en constante évolution. Car même s'il a voulu garder un pied hors du monde du sport de haut niveau, en obtenant un master en économie du sport et du tourisme puis en ayant plusieurs expériences professionnelles (il travaille actuellement pour l'antenne lyonnaise d'une *start-up* parisienne), le rugby garde la première place dans son avenir proche, et pour deux saisons encore, avec les Violets.

Bonus vidéo,
sur la réalisatrice
Anouk Lejczyk



sur www.bourgenbresse.fr

GERALDINE BOURGEAY-MARIN



**ANOUK
LEJCZYK
RÉALISATRICE
NOMADE**

« Enfant, j'aimais dessiner, peindre et écrire. Adolescente, j'ai découvert la photographie et le cinéma », se souvient Anouk Lejczyk, réalisatrice bourgienne. Son bac L en poche, elle étudie les Lettres avant d'intégrer les Beaux-Arts à Toulouse où elle se passionne pour la vidéo. Animée par une grande curiosité anthropologique et « l'envie de se confronter à d'autres manières de vivre et de voir le monde », elle prend la route en 2015. Son voyage la mène, par hasard, dans un village d'Amazonie au Pérou, où elle séjourne six mois, filmant le quotidien de l'homme avec qui elle vit. Ainsi naît en 2016 son premier documentaire *Así Nomás*. Infatigable globe-trotteuse, elle pose ensuite sa caméra en Casamance et réalise un film sur la permaculture en milieu tropical, *PermaKadabio* récompensé au festival de Montréal *Vues d'Afrique*. Depuis ce coup de projecteur, Anouk a repris ses études tout en animant des ateliers vidéo. Actuellement, en master de création littéraire à Paris 8, elle écrit son premier roman : « l'histoire a pour cadre une forêt occupée par un groupe d'activistes écologistes. »

CHRISTELLE MOIRAUD

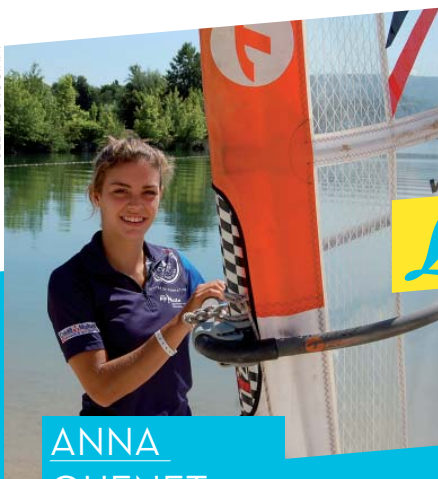


**JEAN-LUC
CINQUIN
LES MOTS POUR
GAGNER SA
LIBERTÉ**

Géomètre-topographe retraité, Jean-Luc Cinquin est un bénévole hyperactif. « J'ai toujours rêvé d'engagement humanitaire sans pouvoir le concrétiser professionnellement. À l'approche de la retraite, j'ai cherché à œuvrer dans l'alphabetisation, l'aide aux réfugiés... En 2014, j'ai rejoint la Croix-Rouge et lancé un atelier d'apprentissage du français, « Cap sur la Balise » au 10, rue du Pont-des-Chèvres », raconte celui qui est aussi vice-président départemental de l'association. « Nous sommes dix bénévoles pour une quarantaine d'apprenants actifs, des migrants récents ou déjà installés, venant d'horizons divers, d'Afrique, des pays de l'Est, d'Asie... Nous partons de leurs besoins du quotidien pour concevoir un apprentissage progressif et opérationnel. » Visiteur de prison, écrivain public et bibliothécaire au centre pénitentiaire de Bourg, Jean-Luc Cinquin, qui vient de publier son premier roman*, souligne : « Les mots sont la base de toute liberté. »

* Rattrapé par l'adolescence aux Éditions du Net.

CÉLINE CROCIANI



**ANNA
QUENET
GRAINE DE
CHAMPIONNE**

Le mot : Planche à voile

À 14 ans, Anna Quenet est montée sur la troisième marche du podium du Championnat de France minimes de planche à voile. Elle a déjà l'étoffe d'une championne. Ce n'est pas elle qui le dit, mais celui qui l'a mise sur une planche à voile il y a à peine un an et demi, Tom Guénard, responsable du Club de voile de Bourg, « C'est une gagnuse. Elle sait ce qu'elle veut et elle ne lâche rien. » Passionnée, Anna l'est forcément, car il faut de la détermination et de la persévérance pour atteindre un niveau sportif reconnu. Entraînement tous les week-ends, préparation du matériel, compétitions... sans oublier les études, il faut tenir le rythme. Mais pour réussir, Anna allie trois qualités indispensables à la planche à voile : l'équilibre, l'endurance et le mental. Bien entourée par ses entraîneurs et sa famille, Anna prépare l'avenir et vise un parcours en sport-étude, tremplin d'accès vers le haut niveau, avec l'intégration d'un pôle espoir d'ici deux ans. Une belle réussite pour le club de voile de Bourg qui a déjà fait émerger plusieurs sportifs à un niveau national.



SERGE BUATHIER

Bonus vidéo



sur www.bourgenbresse.fr

ALSACE-LORRAINE LIBÉRÉE !

Après plusieurs mois de travaux, l'avenue Alsace-Lorraine a été inaugurée. Axe phare de la ville, reliant la gare au Carré Amiot, l'avenue n'était plus en adéquation avec les besoins et le fonctionnement urbain actuel. En concertation avec les commerçants, les riverains et les usagers de la rue, la Ville a réaménagé cette artère historique du cœur de ville en apaisant les déplacements et en renforçant l'attractivité commerciale. Une zone de rencontre limitée à 20 km/h,

du square Joubert à la place de l'Hôtel de Ville, permet désormais de pacifier la circulation et de donner plus de place aux piétons et aux cyclistes. Les trottoirs élargis, les terrasses des commerces confortées et le square Lalande refait à neuf rendent l'avenue plus propice à la flânerie. Le site Camus, qui accueille la bibliothèque et l'Office de tourisme, est, quant à lui, en restructuration jusqu'en 2019. Coût de l'aménagement de l'avenue : 2 M€.

9 KM DE LITEAUX ET 70 000 TUILES

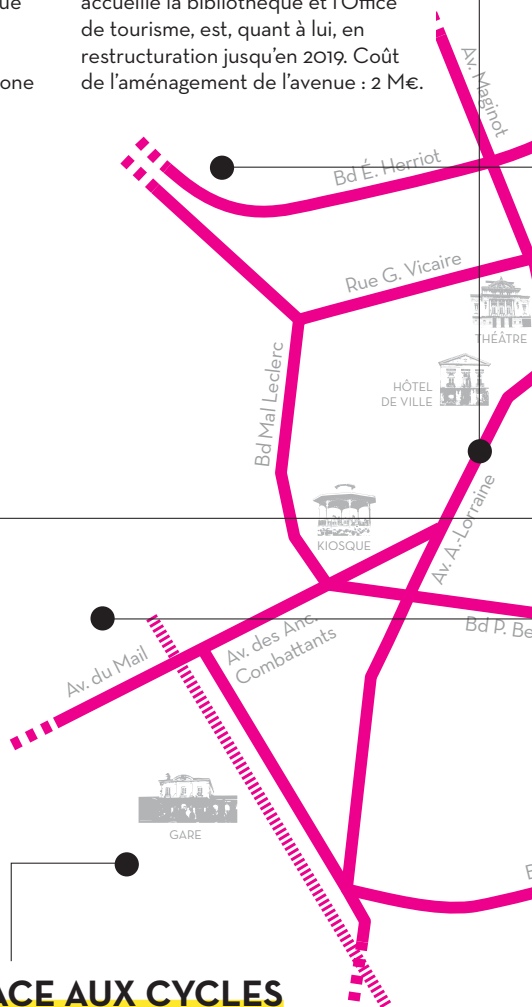
Rare témoignage de l'architecture baroque du XVII^e siècle, la chapelle des Jésuites, classée au titre des monuments historiques, est désormais protégée par une toiture flambant neuve. La Ville de Bourges, propriétaire de l'édifice, en a conduit la restauration. Il a fallu 9 km de liteaux et 70 000 tuiles pour réaliser cette nouvelle couverture. Cinq patines de tuiles différentes ont été utilisées pour redonner à la toiture son esthétique d'antan. Le coût de ce projet a été supérieur à 1 million d'euros. La Ville a pu entreprendre ces travaux avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Ain, de la Fondation du Patrimoine et des Amis de la chapelle des Jésuites. Un soutien populaire de grande importance a par ailleurs rendu possible cette réalisation puisque plus de 150 personnes ont participé au financement via une souscription publique.



SERGE BUATHIER

RUE DU PETIT MONTHOLON : PLACE AUX CYCLES

La rue du Petit Montholon, à cheval sur les communes de Bourges et de Saint-Denis-lès-Bourges, continue sa métamorphose. Après l'aménagement du réseau d'eau potable et le renouvellement du réseau d'assainissement, la voirie sera reprise à partir de novembre. Les trottoirs et les accotements seront refaits. Une large place sera donnée aux cyclistes qui bénéficieront d'aménagement dans les deux sens de circulation. Le projet de chaussée partagée sera ainsi testé. Ce concept permet de changer la répartition de l'espace en matérialisant une voie centrale pour les automobilistes et deux accotements utilisables pour les cyclistes. Objectifs : ralentir la vitesse des voitures dans la rue et renforcer la sécurité des cyclistes et des piétons.

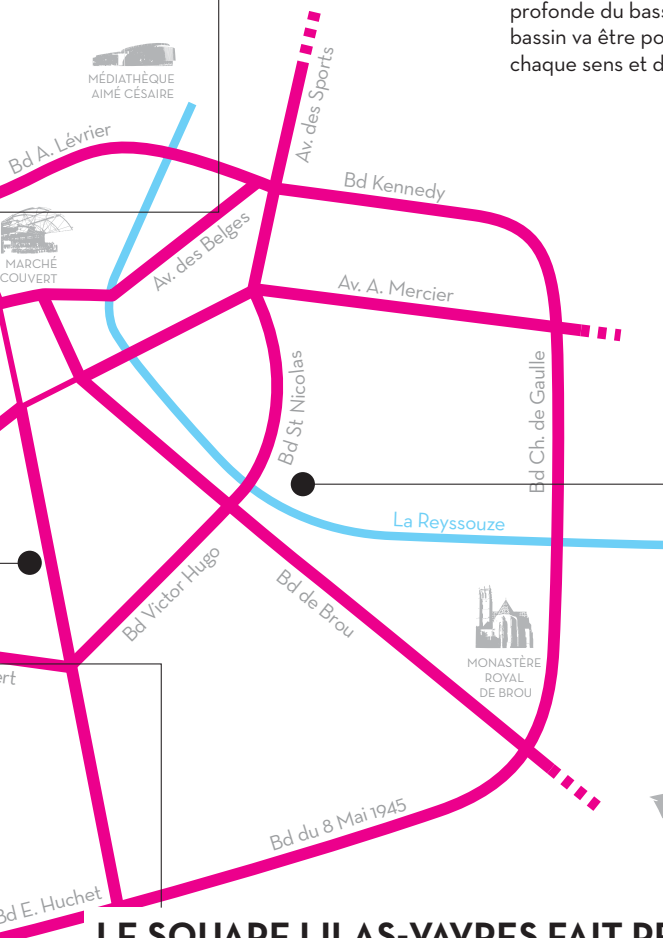




IMPRESSIONNANT CHANTIER

Tout l'été, on ne voyait que lui en empruntant le boulevard Édouard Herriot : le chantier du bassin d'orage de 6 500 m³, destiné à réguler les rejets des eaux usées et pluviales. L'enveloppe du bassin, un cylindre de 20 mètres de diamètre et de 38 mètres de profondeur, a été réalisée selon la technique des parois moulées.

L'entreprise chargée des travaux va maintenant terrasser l'intérieur de la « boîte » ainsi réalisée, jusqu'à une profondeur de 23 m pour ensuite couler le « radier », soit le fond de l'ouvrage. Les 15 mètres restants constituent la fondation profonde du bassin. En parallèle, la canalisation de liaison entre l'ancien déversoir et le nouveau bassin va être posée sous le boulevard Herriot : la circulation sera maintenue avec une voie dans chaque sens et des aménagements spécifiques pour assurer la sécurité de tous.



Sport en liberté

Depuis son installation, l'Espace d'entraînement extérieur (E3) du parc des Baudières compte déjà de nombreux habitués. En accès libre, cet ensemble d'agrs mixant exercices de force, de souplesse et d'équilibre, a été imaginé par un collectif de Burgiens, amateurs de *Street workout*. Le Pôle Jeunesse et le service Action sportive de la Ville ont travaillé sur le projet pour définir le lieu d'implantation et le choix des agrs. Un peu partout en France, ce type de pratique sportive de plein air, en accès libre, émerge. Les sportifs qui traversent le parc pour aller à Bouvent, les collégiens de Brou, mais aussi les riverains, peuvent profiter de cet aménagement.



SERGE BUATHIER

LE SQUARE LILAS-VAVRES FAIT PEAU NEUVE

Situé entre l'école primaire des Lilas de Bourg et la maternelle des Vavres de Saint-Denis-lès-Bourg, le square Lilas-Vavres va être réaménagé fin octobre, afin de profiter de la période des vacances scolaires de la Toussaint pour diminuer les perturbations dues aux travaux. En concertation avec les habitants, cet espace sera repensé afin d'améliorer son accessibilité. Ainsi, les trottoirs seront mis aux normes des deux côtés du square et la sortie de l'école burgienne sera sécurisée. Des aménagements paysagers rendront le square plus agréable avec la création d'un cheminement, la suppression du terrain de basket vétuste, la plantation d'arbres, de haies et l'installation d'un nouveau mobilier urbain. Dix places de stationnement seront créées, rue des Pervenches. Les travaux seront sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Bourg, en étroite collaboration avec les services de Saint-Denis qui entretiennent le site. Les travaux sont financés par les deux communes ainsi que les bailleurs sociaux Bourg Habitat et Logidia.

Grand format.



50 kilomètres de
voies aménagées pour
les cycles

750 arceaux
vélo

« Grâce à sa politique vélo volontariste, Bourg-en-Bresse s'est classée au 6^e rang du baromètre des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants, selon l'enquête de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) de 2017. Actuellement, les aménagements de voiries, de stationnement pour les vélos vont bon train, en concertation avec les associations cyclistes de la ville », Isabelle Maistre, maire adjointe déléguée à la Proximité, aux Travaux et à l'Environnement

Depuis plusieurs années, le vélo gagne du terrain. Une petite révolution qui adoucit l'atmosphère de la ville, désormais au 6^e rang du baromètre des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants. En selle pour un tour des nouveautés.

Sport

PÉDALEZ FUTÉ !

Interview



SERGE BUATHIER

**CLAUDIE
SAINT-ANDRÉ**

**ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
L'URBANISME ET AUX
DÉPLACEMENTS DE
LA VILLE**

**VICE-PRÉSIDENTE À
L'AMÉNAGEMENT ET
À L'URBANISME DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE
BOURG-EN-BRESSE**

Quelle est la place du vélo à Bourg-en-Bresse ?

Depuis 2 mandats, le vélo a largement fait sa place dans la ville. Bourg compte aujourd'hui 50 kilomètres de voies aménagées pour les cycles, dont 24 km de bandes cyclables, 10 km de pistes cyclables, 9 km de voies vertes et 1 km de couloirs de bus ouverts aux cyclistes. La ville s'est également dotée de doubles sens cyclables et de 40 carrefours équipés d'autorisations de circuler au feu rouge pour les cyclistes.

La politique cyclable de la Ville s'inscrit dans celle de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg, qui assure l'aménagement d'itinéraires cyclables communautaires avec une priorité sur cinq axes majeurs autour de Bourg. L'un d'entre eux sera finalisé à l'horizon 2019, reliant le pôle bus du Carré Amiot à la route de Marboz. La réalisation de la grande voie verte

communautaire, dont le premier tronçon Jayat-Attignat est terminé, se poursuivra quant à elle dans les années à venir pour rallier le parc de loisirs de Bouvent. La création en 2014 de l'agence de mobilité *La Station*, situé à la gare de Bourg-en-Bresse, a également contribué à démocratiser le vélo en ville. Ses 140 vélos en location sont pris d'assaut ainsi que les différents services proposés : location d'accessoires vélo, gonflage, marquage bicycode, vélo-école... L'ouverture d'un 2^e point vélo est envisagée.

Quelles sont les nouveautés en matière d'aménagements vélo à Bourg ?

La création des zones 30 était déjà, en son temps, une révolution quant au partage de la route entre les différents usagers. La vitesse réduite des automobilistes redonne de la place aux piétons et aux cyclistes en autorisant le double-sens cyclable. Celui-ci

se généralise aujourd'hui et s'impose notamment dans les zones de rencontre (celle de l'avenue Alsace-Lorraine par exemple). Ici, les piétons sont toujours prioritaires et peuvent traverser en tout point de la chaussée et les voitures ne doivent pas dépasser le 20 km/h. Une autre forme d'aménagement apparaît : la chaussée partagée dont vont se doter prochainement les rues du Grand Challes, du Petit Montholon ou Montesquieu. La Ville poursuit également les créations de voies cyclables lors de chaque rénovation de rues et investit pour le stationnement vélo. Outre les 750 arceaux vélo existants, 5 abris à vélos fermés et sécurisés seront installés en centre-ville d'ici fin 2018. Tout est fait pour simplifier la vie des cyclistes et c'est aussi l'objectif de la nouvelle brochure vélo éditée par la Ville, glissée dans ce numéro du *C'est à Bourg* et disponible en mairie.

SERGE BUATHIER

Vélo, boulot, dodo

Chaque jour, Franck Dumont et Yvon Volatier enfourchent leur bicyclette pour se rendre au travail, ils sont ce qu'on appelle des « vélotauteurs ». Collègues à la Direction départementale des territoires, ils reconnaissent : « plus qu'une nécessité, le vélo est pour nous un mode de vie. C'est un sas de respiration avant le travail, on gagne du temps et on joint l'utile à l'agréable ». En ambassadeurs de la petite reine, ils ont d'ailleurs convaincu plusieurs collègues. Franck Dumont habite sur le plateau d'Hauteville. Le matin, il fait 25 minutes en voiture ou à moto avant de prendre le train. À la gare de Bourg, son vélo de location l'attend à *La Station* et il file

ensuite rue Bourgmayor : « Je gagne du temps et je peux profiter de mon vélo entre midi et 2. Je suis abonné à *La Station* depuis 2 ans et je loue un garage vélo en gare qui fonctionne avec ma carte de train ».

Quant à Yvon Volatier, cela fait 30 ans qu'il a adopté le vélo : « notamment pour me maintenir en bonne condition physique, avoue-t-il. J'habite Treffort et si la météo est bonne, je pédale sur tout le trajet. Sinon, je commence en voiture et, à partir du parking de Carré d'Eau, je poursuis à vélo en ville. Bourg-en-Bresse se prête très bien au vélo. Là où j'ai eu de grosses frayeurs, c'est le long de la départementale 1083 : peu de poids lourds respectent les distances latérales de sécurité et nous « aspirent » au passage. Les automobilistes, eux, commencent à modifier leur comportement vis-à-vis des cyclistes. En étant multitransport, on se met à la place des autres usagers de la route et on adapte sa conduite ».

En ville, les deux cyclistes restent vigilants : « Certains aménagements, comme les contresens vélo dans des rues à sens unique, sont une bonne chose avec un contact visuel qui permet l'anticipation. Dans d'autres configurations, le danger vient des angles morts. »

J'ai changé pour l'électrique

Lyonnaise arrivée à Bourg en 1994 « pour la qualité de vie », Béatrice Rocco, 52 ans, est une inconditionnelle du déplacement sans moteur. Avec son vélo à assistance électrique (VAE), elle parcourt chaque jour 12 km pour ses trajets domicile-travail. « Fini les bouchons aux heures de pointe, j'utilise les pistes cyclables. J'arrive avant les automobilistes et je ne connais pas de problème de stationnement ».

Sa passion pour la petite reine n'est pas nouvelle : dans les années 80, Béatrice a couru au niveau régional. Des problèmes de santé l'ont contrainte à arrêter la compétition en 1987. « Désormais, je ne peux pas pédaler plus de 30 km. Lorsqu'en 2015, j'ai vu une publicité de *La Station* pour louer un vélo électrique, j'ai saisi l'opportunité. Je paie 80 € les 3 mois et mon employeur prend en charge la moitié de cette somme. Sur rendez-vous, *La Station* se charge de l'entretien et des réparations. Si le vélo doit rester



CHRISTELLE MOIRAUD

Le vélo c'est...

Bon pour la santé

Rouler à bicyclette, c'est faire du sport gratuitement ! Praticable à tout âge, le vélo permet de lutter contre les accidents cardiovasculaires, l'obésité, la fatigue nerveuse (stress, dépression). Sa pratique régulière a de nombreux bienfaits (meilleure forme, sommeil réparateur, renforcement du système immunitaire...). C'est également bon pour la qualité de vie : moins de pollution de l'air, de nuisances sonores...

Bon marché

Pas besoin de faire le plein, pas de

taxes ou d'assurances, peu de frais d'entretien ou de réparation, pas de parking coûteux... Dès la première année, le prix d'un vélo est amorti.

Bon pour le commerce de centre-ville

Les cyclistes dynamisent le commerce de proximité : ils effectuent leurs achats dans leur quartier et sur leurs itinéraires de déplacements, ils s'arrêtent plus facilement et plus souvent. C'est prouvé, le panier moyen hebdomadaire d'un cycliste est supérieur à celui d'un client venu en voiture. Mieux, le cycliste est un client fidèle !



immobilisé, un cycle équivalent m'est prêté ».

Juchée sur son vélo électrique, Béatrice sillonne Bourg et son agglomération pour tout déplacement et en toute saison. « Seule la neige m'en empêche, car le poids élevé du vélo le rend difficile à maîtriser. Autrement, le vélo électrique, c'est que du bonheur ! J'arrive au bureau aussi fraîche que je suis partie. Même si je fournis peu d'efforts, j'entretiens quand même ma forme et je prends l'air. » Côté sécurité, Béatrice ne transige pas. « Je mets toujours mon casque fluo, mon gilet rétroréfléchissant et j'allume les feux. Lors de mon accident, le casque m'a d'ailleurs sauvé la vie ». Côté infrastructure, elle se félicite du développement du

réseau cyclable, de la multiplication des arceaux de stationnement : « seuls bémols, certaines bandes blanches sont à refaire et les pistes à balayer plus souvent, car les gravillons les rendent glissantes ».

CYCLISTES, DES DROITS ET DES DEVOIRS

- **Première règle d'or** : respectez le Code de la route, les stops, les cédez-le-passage et les feux (sauf quand ils sont équipés de panneaux de tourne à droite).
- **Sur un trottoir**, tenez votre vélo à la main (seuls les moins de 8 ans sont autorisés à rouler).
- **Sur la chaussée**, roulez à droite, mais ne serrez pas de trop près les véhicules qui stationnent en ville (ouvertures intempestives de portières), piétons débouchant entre deux voitures.
- **Tendez le bras** pour indiquer votre intention de changer de direction.
- **Ne remontez pas** les files de voitures par la droite : vous risquez de surprendre les conducteurs qui ne s'attendent pas à vous voir circuler de ce côté et de vous trouver dans leur angle mort.
- **Roulez sans oreillettes**, casque audio ou téléphone (depuis juillet 2015, c'est interdit à vélo comme au volant !)

+ Dans la plaquette ci-jointe
« Les bons réflexes sécurité ».

Se (re) mettre en selle

Faire du vélo, ça s'apprend à tout âge et pour un tas de raisons différentes. Qu'on ait besoin de se rendre au travail, envie de faire du vélo avec ses petits-enfants ou décidé d'appriivoiser la conduite en ville, on peut apprendre ou réapprendre le vélo et sa bonne pratique avec les cours dispensés depuis mai par *La Station* de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg. Il suffit d'avoir au moins 18 ans et de s'inscrire. Plusieurs modules existent selon les besoins et les envies de chacun et c'est gratuit ! « Les séances pour apprendre à faire du vélo se déroulent sous le marché couvert, c'est idéal pour la sécurité et la tranquillité, explique Vincent Dell'Aquila, moniteur chargé des cours, les séances sont individuelles et les personnes prennent vite confiance. C'est ensuite une vraie fierté de pouvoir enfourcher le vélo et d'être indépendant. »

D'autres modules proposent aux cyclistes l'apprentissage de la conduite vélo en milieu urbain ou donnent des conseils personnalisés sur les déplacements quotidiens. « La base, c'est d'avoir un vélo en bon état de marche et de connaître les règles de sécurité. On apprend aux cyclistes à avoir les bons réflexes. » Cycliste convaincu, Vincent Dell'Aquila l'affirme : « On met bien moins de temps à vélo qu'en voiture pour traverser la ville. »

+ La Station : 04 74 45 05 30 - lastation@ca3b.fr





GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Bâtiments publics

L'ACCESSIBILITÉ FAIT SON CHEMIN

Dans le cadre de la loi de 2015 sur l'accessibilité des lieux publics, la Ville ne cesse d'investir pour ouvrir ses bâtiments à tous les publics... sans exception.

« Lancé en 2016, l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des bâtiments municipaux avance : 39 Établissements recevant du public (ERP) ont été mis aux normes, en concertation avec la Commission communale d'accessibilité composée d'usagers, de représentants d'associations et de techniciens de la Ville. D'ici 2019, 57 bâtiments sur 121 seront totalement accessibles », explique Véronique Roche, maire adjointe déléguée à la Santé, aux Personnes handicapées, aux Liens intergénérationnels et à la Petite enfance.

Travaux tous azimuts

« En 2017, des travaux d'accessibilité ont concerné les clubs de retraités Maria Géral et des Vennes (sanitaires, stationnement PMR), la salle de quartier et le restaurant scolaire des Vennes (sanitaires, garde-corps de la rampe d'accès), le gymnase des Sardières... En 2018, nous avons mis aux normes les toilettes et créé une place PMR à la chapelle des Vennes ; l'escalier et l'entrée de l'école élémentaire de l'Alagnier ont été adaptés aux personnes déficientes visuelles. Deux courts de tennis, les salles et sanitaires du stade Jacques Porte sont désormais accessibles », détaille Carine Maîtreperre, chargée de mission Handicap à la Ville.

« Profitant de travaux d'économies d'énergie, la Ville a remis aux normes d'accessibilité l'école et le gymnase Saint-Exupéry et le gymnase Favier. Bien sûr, toute nouvelle construction est passée au crible », précise Brice Vahier, responsable Patrimoine bâti de la Ville. Depuis juin, le monastère royal de Brou s'est doté d'un ascenseur pour accéder aux étages et aux appartements de Marguerite d'Autriche (notre photo). D'ici 2019, la médiathèque Camus et l'Office de tourisme seront équipés de deux ascenseurs et d'une rampe d'accès.

453 000 €

consacrés en 2017 à la mise en accessibilité des bâtiments municipaux.

Votre avis sur Bouvent

Vous fréquentez régulièrement ou occasionnellement le parc de loisirs de Bouvent ? Votre avis nous intéresse.

Dans l'optique d'évolutions futures, la Ville a lancé mi-août une consultation pour connaître le profil des usagers de Bouvent, leurs habitudes, leur degré de satisfaction et leurs suggestions... Jusqu'au 31 octobre, les visiteurs peuvent s'exprimer sur le site Internet de la Ville ou répondre à un questionnaire disponible à Bouvent ou à l'Hôtel de Ville.

 www.bourgenbresse.fr



SERGE BUATHIER

PLEINS FEUX SUR LES POMPIERS

Bourg-en-Bresse accueille du 26 au 29 septembre le 125^e Congrès national des pompiers, l'un des plus grands congrès professionnels de France. L'événement attirera à Ainterexpo et en ville 2 000 congressistes, 450 exposants et quelque 50 000 visiteurs. L'Ain compte 2 682 sapeurs-pompiers volontaires et 320 professionnels qui effectuent plus de 40 280 interventions par an.

+ Programme du Congrès sur www.congres2018.pompiers.fr (cf. p. 9 de notre B'en'B)



SDIS DE L'AIN - D. PILLARD

Déploiement de la fibre optique

La fibre optique continue de se déployer sur la commune de Bourg-en-Bresse :

aujourd'hui, 80 % des logements sont raccordables et peuvent choisir l'opérateur de leur choix. Pour les 20 % restants, les branchements ne seront posés que lorsque les demandes de raccordement seront suffisantes ou les accords de copropriétés obtenus. Pour savoir si vous êtes éligibles, vous pouvez vous rendre sur le site reseaux.orange.fr/.

Si vous avez sollicité un abonnement auprès d'Orange et que vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à contacter la mairie.

+ Cabinet du Maire : 04 74 45 70 02

Bourg-en-Bresse
@Bourg_en_Bresse 24 août 2018

#Bourgenbresse et la ville de Yinchuan sont désormais partenaires. Objectif : créer des passerelles économiques et culturelles avec cette ville située en plein centre de la #Chine. Après avoir été reçue en mairie, la délégation chinoise visite l'usine Renault Trucks. #yinchuan



SERGE BUATHIER

Daniel Gillet
@danielgillet 24 juin 2018

Appeler moi désormais #Aindinois ! C'est le choix d'un vote populaire pour nommer les habitants du département de l'Ain.

Femmes

En 2019, l'événement culturel et artistique de la Ville change de formule et devient Le Printemps de Bourg - les arts réunis.

Ce festival participatif convoquera tous les arts et célébrera l'effervescence créative en rendant hommage, du 10 au 12 mai 2019, aux femmes inspiratrices ou créatrices. Drôle, fédérateur et décalé, Femmes vous invitera à prendre le contre-pied des clichés, à dédramatiser pour mieux interpeller avec poésie, humour et ironie.



Colis ou banquet de Noël : l'heure des inscriptions !

Chaque année, le service des Aînés et des Personnes handicapées de la Ville de Bourg organise un banquet de Noël (jeudi 13 décembre à midi à Ainterexpo), et une distribution de colis pour les retraités de la ville, sans conditions de ressources. Les inscriptions se dérouleront du lundi 8 au vendredi 19 octobre, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, salle Land Art - H2M, Hôtel Marron de Meillonas, 5, rue Teynière.

+ Renseignements et conditions : service des Aînés et des Personnes handicapées 04 74 42 45 70



SERGE BUATHIER

Profitez de votre temps libre

Seul ou en famille, vous avez envie d'un spectacle, d'un concert, d'un film, d'une activité culturelle... le CCAS et ses partenaires vous proposent des loisirs à prix réduits. Nouveauté 2018-2019 : une carte nominative sera délivrée à chaque bénéficiaire et utilisable auprès de l'ensemble des partenaires : théâtre de Bourg, La Tannerie, MJC, Cinémateur et désormais la ludothèque Ami'lude.

+ Renseignements et conditions :
CCAS 04 74 45 35 35



SERGE BUATHIER

Idées lumineuses bienvenues !



Associations bourgiennes, soyez dans les starting-blocks pour participer à la Fête des lumières samedi 8 décembre prochain ou encore à la Forêt de sapins qui égayera le square Joubert cet hiver. Remplissez et retournez avant le vendredi 12 octobre le formulaire de participation, téléchargeable sur www.bourgenbresse.fr ou disponible en mairie.

+ Service relations extérieures,
Marine Ponsard : 04 74 45 71 15



ADOBE STOCK

Écrans et parentalité

Face à la fascination et à l'omniprésence des écrans dans la vie des enfants, les parents sont souvent démunis. Une après-midi est proposée aux familles le 3 octobre autour du numérique et de la parentalité sur le thème « Ensemble connectés ! ». Internet, réseaux sociaux, robotique, jeux vidéos... tous les aspects du numérique seront abordés avec des professionnels à travers des ateliers ludiques et des animations. Un espace Petite enfance fera également découvrir aux parents des jeux spécialement destinés aux 0-6 ans.

+ Mercredi 3 octobre de 13 h 30 à 18 h à la salle des fêtes de Bourg.
Gratuit, tout public.

21 100

personnes ont participé en mai dernier à Belgitude, l'événement culturel annuel organisé par la Ville de Bourg. L'exposition du monastère royal de Brou *Primitifs flamands. Trésors de Marguerite d'Autriche* a, quant à elle, rassemblé plus de **45 000 visiteurs.**

Pensez mutuelle communale !

La Ville de Bourg-en-Bresse, associée à ADREA, propose à tous les Bourgiens une mutuelle communale

adaptée à leurs besoins de santé, à prix attractifs, sans questionnaire de santé, ni examens médicaux et sans limite d'âge. Pour souscrire, contactez ADREA. Un conseiller étudiera le contrat le plus adapté à vos besoins. Attention, cette mutuelle ne s'applique pas aux personnes bénéficiant d'un contrat CMUC, ACS ou Mutuelle d'entreprise.

+ ADREA : 04 74 32 37 00
58, rue Bourgmayet et 26, cours de Verdun à Bourg





SERGE BUATHIER

La question : Que faire si on croise un animal errant ?



La réponse :

Depuis début juillet, la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a mis en place, dans le cadre de son schéma des services aux communes, un service de fourrière animale par le biais d'un prestataire privé. La SPA de Lyon, qui assurait auparavant cette mission sur son site de Dompierre-sur-Veyle, a, elle, souhaité se recentrer sur son activité de refuge pour les animaux abandonnés.

+ CA3B : 04 69 41 11 14 ou Groupe SACPA : 04 78 96 70 94 (aux horaires d'ouverture de la fourrière)

Moustiques : restons vigilants !



Le pic d'activité du moustique se poursuit jusqu'à début octobre. Pas question de baisser la garde en cette rentrée. Pour l'empêcher de proliférer, il faut vider tous les petits réceptacles d'eau stagnante propices à la ponte : seaux, réservoirs d'eau pluviale, soucoupes de pots de fleurs, dépôts de matériaux, bâches plastiques, pneus, jeux d'enfants... C'est l'EIRAD (Entente interdépartementale Rhône-Alpes de démoustication) qui coordonne et effectue les actions de lutte contre le moustique, en lien avec le service Hygiène et Santé publique de la Ville.

+ EIRAD : 07 72 02 13 73
Service Hygiène et Santé publique de Bourg : 04 74 42 45 50

Rentrée

SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Cette rentrée, 3 400 élèves ont pris le chemin des écoles publiques bourgiennes.

Un chiffre globalement stable avec 3 trois ouvertures de classes (maternelle Perrault, élémentaires Peloux et Jarrin) et aucune fermeture.

Nouveauté de cette rentrée : l'inscription en ligne se généralise pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires. Depuis mars 2016, les écoles des Dîmes et des Vennes expérimentaient ce système d'inscription et de paiement permettant aux familles de se connecter sur le portail citoyen de la Ville et de réserver leurs besoins de repas et de services périscolaires pour leurs enfants. En juin 2018, les écoles Alagnier, Daudet, Carnot, Robin et Brou sont entrées dans ce nouveau dispositif qui sera généralisé progressivement dans toutes les écoles d'ici décembre 2018.

Comme chaque été, les vacances ont été mises à profit par les services de la Ville pour des travaux d'entretien et de rénovation des écoles. Parmi les réfections importantes : le restaurant scolaire des Arbelles, le préau de l'école élémentaire de l'Alagnier, les toitures terrasses de la maternelle Daudet, les sanitaires de Robin, le gymnase de l'école Jarrin, des travaux de câblage informatique et la réfection de la piste de prévention routière...

Hommage à Louis Robin

L'esplanade du parc de loisirs de Bouvent et son allée porteront le nom de Louis Robin qui fut maire de Bourg-en-Bresse de 1977 à 1985 et député de la 1^{re} circonscription de l'Ain de 1981 à 1986.



MEETING D'AVIATION DE BOURG, LES 13, 14 ET 15 JUILLET 1912.
ICI RUGÈRE ET SON PASSAGER M. MORGON
© ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS PIERRE CLÉMENT, 33FI1405

L'ÉPOPÉE DES AIRS.

Rêve de l'homme depuis la nuit des temps, voler devient possible à la fin du XIX^e siècle avec l'invention d'engins « plus lourds que l'air ». Des Burgiens ont largement contribué à cette conquête du ciel.

L'avion Ville de Bourg

1932, l'aéro-club de l'Ain achète un Potez 36. Détruit dans un accident, il est remplacé en 1933 par un appareil identique baptisé, lui aussi, *Ville de Bourg*. Ce monoplan fabriqué à 250 exemplaires, classé monument historique en 2012, est en cours de restauration au musée européen de l'aviation de chasse à Montélimar (photo p. 17).

Voler. Un désir immémorial des hommes. La légende d'Icare, la machine volante de Léonard de Vinci... en témoignent. Mais il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour que la conquête du ciel devienne réalité grâce au développement de l'aérostation et aux premières tentatives de vol plané. À Bourg, cette épopée débute avec l'astronome et mathématicien Jérôme Lalande (1732-1807), qui perfectionne le parachute, conçu par l'aéronaute André-Jacques Garnerin, en créant une ouverture au centre de la coupole pour faire échapper l'air comprimé et assurer une descente stable. En 1799, à 67 ans, Jérôme Lalande ira jusqu'à réaliser une ascension en ballon.

Au XX^e siècle vient le temps des ailes volantes. Les frères Voisin, élèves au lycée Lalande, comptent parmi les pionniers (cf. colonne p. 17). En 1904, Gabriel s'élance avec un planeur qu'il a construit. En 1907, son frère Charles réalise le premier vol mécanique sur biplan Voisin, moteur Antoinette.

En mai 1910, Louis Mouthier (1884-1970), champion de l'Ain de cyclisme et passionné de mécanique, achète un avion Blériot XI. Mouthier se forme seul avec le manuel, avant d'obtenir son brevet de pilote n°157. Puis, il acquiert un Borel-Morane, avec lequel il réalise, le 24 juillet 1911, le premier survol de Bourg, sa ville natale. À 4 h 05, il décolle de Lyon-Bron. À 4 h 30, il tutoie le clocher de l'église Notre-Dame, « le bruit de son moteur réveille nombre de Burgiens » comme le relate la presse, puis se pose sur l'hippodrome des Vennes. Toute la ville célèbre son exploit : des cartes postales à son effigie sont éditées et l'aviateur



En 1978, la Ville se dote d'un nouvel aérodrome à Teyssonge. Il a fêté ses 40 ans en septembre. »

est invité dans toute la France. En 1911, Louis Mouthier fonde l'école d'aviation d'Ambérieu et participe au début des années 30 à la création de l'aéro-club de l'Ain.

DE MEETINGS EN AÉRODROMES

Les débuts de l'aviation suscitent la curiosité et les exhibitions se multiplient. En septembre 1911, Bourg accueille son premier meeting aérien : 18 000 visiteurs se pressent sur le terrain des Vennes pour voir évoluer les pilotes Louis Mouthier, René Vidart, Albert Kimmerling et Henri Berlot. Face au succès rencontré, un deuxième meeting est organisé en juillet 1912 et les rues de la ville pavées. Le 14 juillet, Eugène Morgon est le premier Burgien à effectuer un baptême de l'air sur biplan Voisin. Mais la fête est endeuillée par la mort accidentelle de l'aviateur Gaston Olivérès, dont l'avion se rompt en vol. Face au développement de l'activité aéronautique, le Conseil municipal de novembre 1913 décide d'implanter aux Vennes une « aire d'atterrissage » pour avions civils et militaires et de construire un hangar pour remiser les appareils. En juin 1930, naît l'aéro-club de l'Ain qui achète l'année suivante son premier planeur XI-A, baptisé *La Poularde*, puis un Potez 36 *Ville de Bourg* (cf. encadré)... Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il interrompt son activité.

La paix revenue, l'aéro-club de l'Ain et le club aéronautique bressan fusionnent pour donner naissance en 1946 à l'aéro-club populaire. Après moult projets, la Ville se dote en 1978 d'un nouvel aérodrome à Teyssonge. Inauguré le 20 juin 1980, l'aérodrome Bourg-Ceyzériat est dénommé « Terre des Hommes » le 1^{er} juillet 2000, lors d'un grand meeting aérien. Un hommage à l'aviateur-écrivain, Antoine de Saint Exupéry qui a vécu son enfance dans l'Ain et réalisé son baptême de l'air sur le terrain d'aviation d'Ambérieu-en-Bugey.

Sources : Archives municipales de Bourg-en-Bresse. Des ailes et des hommes, de Marius Roche, président du CHAPA, François Chaume et Claude Garbit, éditions de La Taillanderie, 1997. Bourg de A à Z, de Maurice Brocard, éditions de la Tour Gile, 2000.

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr

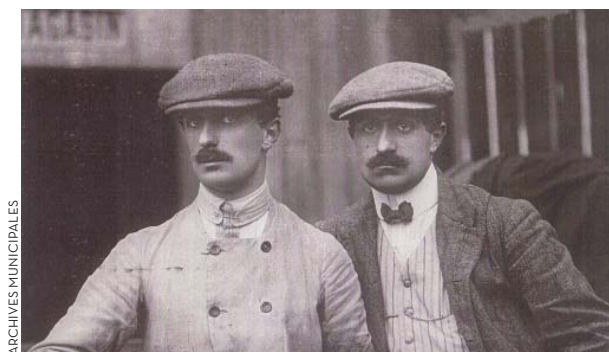


L'AVION VILLE DE BOURG © ARCHIVES MUNICIPALES, FONDS APMB, 40 F1

Les Voisin, pionniers de l'aviation

Célèbres ingénieurs et industriels français, Gabriel (1880-1973) et Charles (1882-1912) Voisin, ne sont pas nés à Bourg, mais à la suite du décès de leur père, ils séjournent chez leur tante, rue de Fenille, et étudient au lycée Lalande.

Dès 1904, ils créent des planeurs, multiplient les vols d'essai sur les dunes de Berck et sur la Seine et s'associent un temps avec Louis Blériot... En 1906, ils sont les premiers au monde à produire, à Billancourt, des avions à l'échelle industrielle.



ARCHIVES MUNICIPALES

Quiz

1 - Qui a été le premier aviateur à survoler Bourg ?

- a ☐ Louis Mouthier
b ☐ Gabriel Voisin

2 - En quelle année la ville de Bourg a accueilli son premier meeting aérien ?

- a ☐ 1909
b ☐ 1911

Réponses : 1a - 2b

Des Burgiens dans les airs

Dans le sillage de Louis Mouthier, d'autres Burgiens ont marqué l'histoire aéronautique :

- Charles Léchères, général d'armée aérienne de 1948 à 1953,
- Pierre-Louis Barbier, pilote de l'aéropostale qui trouva la mort en 1932 sur la ligne Buenos Aires - Rio de Janeiro - France,
- Firmin Vermeil, ancien élève du lycée Lalande, pilote à l'escadrille Normandie-Niemen décédé en 1943 lors de combats aériens,
- Marius Roche, pilote de tourisme, cofondateur de l'aéro-club populaire de Bourg-en-Bresse en 1946, président de l'aéro-club de Bourg de 1977 à 1988 et à l'origine de l'actuel aérodrome,
- Olivier Festas, officier et pilote de chasse dans l'Armée de l'air, devenu en 1989 et 1990 leader de la patrouille de France avant de décéder en 1992 dans le crash de son Mirage dans le Cantal,



DR

- Danielle Décuré (photo ci-contre), née à Bourg en 1942. Première femme pilote de ligne d'Air France, elle publia en 1982 un livre témoignage *Vous avez vu le pilote ? C'est une femme.*

Tout ça pour ça ?...

Les travaux de l'avenue Alsace-Lorraine prennent fin. Commerçants et habitants soulagés, même s'ils ont beaucoup souffert, tous peuvent à nouveau circuler... Certes, c'est propre, plus convivial, mais avouons-le, la physionomie générale a peu changé, à part l'ouverture du square, une nouvelle réduction des places de stationnement et le double-sens absurde de l'étroite rue d'Espagne ! Par ailleurs, tout l'été, on a laissé curieusement sur la terrasse d'un commerçant (maire adjoint !) des parasols publicitaires pourtant formellement proscrits par le règlement des terrasses de la Ville ! Et les fameux 20 km/h... S'il est normal de limiter la vitesse en hypercentre, pourquoi l'abaisser autant ? On nous dit que c'est maintenant une « zone de rencontre ». Nous avons un peu le sentiment que tout cela manque d'audace : si la volonté du Maire est de faire

définitivement disparaître les voitures du centre-ville, autant transformer tout l'hypercentre en zone piétonne... Cette impression constante de demi-mesure dans l'action du maire en toute chose est tenace. Au-delà de l'absence de détermination politique pour la redynamisation du centre-ville, nous avons déjà noté le manque de vision et de cohérence dans sa rénovation faite au coup par coup. Dernier exemple en date, la place Bernard, sans créativité d'aménagement et sans aucune harmonie végétale désormais ! Au final, Amiot qui ne décolle toujours pas, 10 ans après la fermeture du bâtiment, symbolise cet échec !

Pour le groupe Bourg Oxygène (Union de la Droite et du Centre),
Pierre LURIN, Président,
Laurence PERRIN-DUFOUR,
Jacques FRENEAT, Pauline FROPIER, Fabien MARECHAL,
Georges RAVAT, Éric DUCLOS
Contact : bourgoxygene@gmail.com

Pédale, marche ou crève !

On subissait déjà le VIVRE ENSEMBLE si cher à la gauche, qui par un brassage forcé et pensé devait nous conduire vers une société apaisée et tolérante. Je vous laisse juger du résultat. On devra maintenant à Bourg subir le vivre ensemble de la mobilité ou l'anarchie organisée... L'avenue Alsace-Lorraine sera désormais une ZONE de (mauvaises) RENCONTRES où piétons et véhicules en tous genres devront cohabiter de manière apaisée ! L'unique règle sera la priorité aux piétons, la vigilance et la courtoisie ! La chance aussi peut-être ? Les piétons pourront circuler sur la chaussée, les cyclistes rouler dans tous les sens en slalomant entre les trotinettes et les overboards qui heureusement ne volent pas encore, la vigilance se limitera à 2 dimensions. Les vilaines voitures, quant à elles, devront se débrouiller, le conducteur un pied sur le frein, un œil sur le compteur

pour ne pas dépasser la vitesse folle de 20 km/h !

C'est peut-être le seul moyen que notre maire M. Debat, adepte de la petite reine, a trouvé pour ralentir notre nouveau champion du monde de vitesse, Florian Grengbo !

Jérôme Buisson, Conseiller municipal de groupe minoritaire Front National

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
 04 74 45 71 99
mairie@bourg-en-bresse.fr
www.bourg-en-bresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :
 - l'accueil,
 - le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
 - le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43
bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr

RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

04 74 24 49 49, regieeaux@bourg-en-bresse.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services Amédée Mercier

57, avenue Amédée Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes 11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :
 - lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h
 - vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-16 h 30

Centre social Terre en Couleurs

Quartier Terre des Fleurs
 6, rue des Lilas - 04 74 21 17 17
 Ouverture au public :
 - mercredi matin : 8 h 30-11 h 30



La mairie à votre écoute...
 sur son numéro vert :
0 800 00 10 53
 Laissez vos messages sur le répondeur.



PETIT BAL DU DIMANCHE

SERGE BUATHIER



SCOLYMPIADES À BOUVENT

SERGE BUATHIER



AIN'PERTINENTES EN VILLE

SERGE BUATHIER



FOLIES MUSICALES À BROU

JEAN-JACQUES PAUGET



L'USB EN PRO D2

SERGE BUATHIER

LES CHÈQUES Cadeaux

DE L'UNION DES COMMERÇANTS
DU CENTRE-VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

Un bon moyen de (se) faire plaisir !

Connaissez-vous les chèques cadeaux
des commerçants du centre-ville ?

UN CHOIX ÉNORME

Plus de 150 commerces acceptent
les chèques cadeaux Centre
Commerces Bourg : restaurants,
boutiques de mode, magasins de
culture et de loisirs, supermarché,
institut de beauté, et bien plus
encore... de quoi trouver son
bonheur !

SHOPPING SANS LIMITES !

Les chèques cadeaux sont
utilisables toute l'année, même en
période de soldes !

Consultez la liste des commerces
adhérents et commandez vos
chèques cadeaux sur notre boutique
sécurisée :

www.ccbourg.fr



**VILLE DE BOURG
EN BRESSE**
www.bourgenbresse.fr

**Centre
Commerces
Bourg**
Union commerciale du centre-ville

